

" Art. 2. Une belle châsse toute d'or et enrichie de quantité de pierres précieuses, dans laquelle se conserve le saint Suaire de Notre-Seigneur, dans lequel il feut ensevely par Joseph d'Arimathie à la descente de la Croix. Il y a aussi quantité de bandelettes qui se trouvèrent autour de son corps lorsqu'il feut mis dans le Sépulcre, selon la coustume des Juifs. " Sur la marge, on lit : " Le saint Suaire transporté d'Aix-la-Chapelle à Compiègne et donné à cette abbaye par l'empereur Charles le Chauve, l'an 877. Cette châsse a été donnée l'an 1092 par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, roy d'Angleterre, et fille de Baudoin, comte de Flandres. "

A l'article 19 du dit inventaire, on lit : " Un coffret d'ivoire en forme de cbâsse, dans lequel a été apporté le saint Suaire et dans lequel maintenant sont quantité de reliques inconnues ".

Cette précieuse Relique du saint Suaire donnée à Charlemagne par des princes d'Orient et déposée à Aix-la-Chapelle avant d'être donnée à l'abbaye de Saint-Corneille, était, dit Jacobus Chiffletius qui a écrit des saints Suaires de Notre-Seigneur, un de ces linges qui ont couvert le corps de Notre-Seigneur gisant au Sépulcre. Ce linge, appelé *Sindon Domini*, est un drap fort blanc et délié comme un taffetas léger, lequel fut apporté d'Aix par Charles le Chauve, qui le plaça dans un vase d'ivoire. Le vase avait la forme d'une église avec son clocher, fait de la même manière que les anciennes châsses ou fiertes.

---